

DELIBERATION N° 24/2024

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
COMMUNE DE VILLERVILLE**

**DATE DE  
CONVOCAZION**

**19 mars 2024**

**DATE D’AFFICHAGE**

**19 mars 2024**

**NOMBRE DE  
CONSEILLERS**

En exercice	14
Présents	11
Votants	13

L’AN DEUX MIL VINGT QUATRE, le 29 MARS, à 18h00 en séance publique sous la Présidence de Madame Catherine **LEFEBVRE**, 1<sup>er</sup> Adjoint au Maire.

**ETAIENT PRESENTS** : Monsieur Michel **DABOUT** - Madame Sophie **DIERRE** - Madame Corinne **DROUEN** - Monsieur Éric **ESTRIER** - Madame Catherine **FILIPOV** - Madame Anne **JOSEPH** - Monsieur Germain **LELARGE** - Madame Emmanuelle **MELLOT-KRISTY** - Madame Sophie **NGUYEN VAN MAI** – Monsieur Vincent **VANDERSTUYF**.

**EXCUSÉS** : Monsieur Michel **MARESCOT** donne pouvoir à Madame Anne **JOSEPH**, Monsieur Didier **PAPELOUX** donne pouvoir à Madame Catherine **LEFEBVRE**, Monsieur David **MARES**.

Formant la majorité des membres en exercice.

A été désigné en qualité de secrétaire : Monsieur Vincent **VANDERSTUYF**

**CONSTRUCTION DE L’OUVRAGE DE CONFORTEMENT DE LA FALAISE DE VILLERVILLE**

**LOT 1 : GROS ŒUVRE**

**Modification de marché dit Avenant N°1**

Madame Catherine **LEFEBVRE**, Adjoint au Maire, informe le conseil municipal de ce qui suit.

Dans le cadre de la construction d’un ouvrage de confortement de la falaise de Villerville (14), les travaux de confortement de la falaise ont été répartis en 3 lots – Gros Œuvre - Voiries et Réseaux Divers - Espaces verts/Mobilier.

Pour le lot n°1 Gros Œuvre, un contrat a été établi et notifié le 22 septembre 2022 au groupement NGE Fondations-Guintoli-NGE Génie Civil.

Lieu d’exécution des travaux : **VILLERVILLE**

Le délai d’exécution des travaux est de 16 mois. Les travaux seront interrompus sur la période de juillet et août 2023.

**Rappel de la procédure antérieure**

La procédure de passation utilisée est la **procédure formalisée**, sous forme d'appel d'offres ouvert. Elle est soumise aux dispositions des articles L. 2124-2, R. 2124-2 1° et R. 2161-2 à R. 2161-5 du Code de la Commande Publique.

Déroulement de la procédure :

- Date d'envoi de l'avis de consultation : le 24 MARS 2022
- Organe de publication : OUEST FRANCE PAYS D'AUGE/profil acheteur de la commune (AWS)/BOAMP/JOUE
- Date limite de remise des offres : 20 MAI 2022 à 12h00
- CAO du 18/07/2022 (Attribution du marché)
- Délibération du Conseil Municipal du 18/07/2022 retenant l'offre de NGE Fondations SAS, sise 29 Rue des Tâches – CS 36006 – 69804 SAINT PRIEST CEDEX, mandataire du groupement constitué avec Guintoli et NGE Génie Civil pour un montant de 5 037 737,20€ HT
- Notification du marché le 22/09/2022

### **Objet de la modification de marché N°1**

Dans le cadre de la réalisation des travaux, l'exécution des prestations suivantes est devenue nécessaire :

- La mise en œuvre d'un homme trafic supplémentaire dans le cadre de la réalisation des travaux pendant la période estivale conformément au Prix Nouveau 001 ;
- La mise en œuvre de tubages perdus sur la zone Continental conformément aux Prix Nouveaux 009a et 009b ;
- La mise en œuvre des briques de l'escalier du Guettoir selon un chaînage modifié conformément au Prix Nouveau 017.
- La fourniture et la mise en œuvre de croix de St André à façon S355 3 épaisseur 35 mm conformément au Prix Nouveau PN008-b ;
- Le confortement des contreforts Z11-Z10-Z9 conformément aux Prix Nouveau PN013 et PN008b et selon fiche d'adaptation associée ;
- La réalisation de 6 carottages in-situ + essais Rc en laboratoire conformément au Prix Nouveau PN023 ;
- La mise en œuvre de hors profils en béton projeté selon les profils topographiques singuliers de la falaise conformément au Prix Nouveau PN024 ;
- La mise en œuvre de dispositions complémentaires dans le cadre des difficultés rencontrées lors de la déviation provisoire du réseau du Douet conformément au Prix Nouveau PN018a ;
- L'adaptation de la méthode de démolition de l'ancienne conduite du Douet conformément au Prix Nouveau PN018b ;
- La conception et la réalisation d'un escalier en falaise pour le cheminement haut conformément aux prix nouveaux PN019a, PN019b, PN019c et PN019d et leurs sous-détails annexés validés à hauteur de 70% ;
- La réalisation d'un sciage et coffrage hors sol de la casquette de tête de paroi conformément au Prix Nouveau PN022 ;
- La réalisation de massifs d'appuis en béton projeté pour essais sur clous sacrificiels, conformément au Prix Nouveau PN 014 ;
- Le forage et pose de 2 inclinomètres à 25 m (Guettoir et Douet), à la suite de dégradations, conformément au Prix Nouveau PN 029 ;
- La reprise de la casquette béton lisse sur le haut du mur, conformément au Prix Nouveau PN 030 ;
- La mise à disposition d'une pelle + chauffeur suite à la découverte d'une conduite au niveau du Guettoir, pour la démolition et gestion de cette conduite, conformément au Prix Nouveau PN031 ;
- La fourniture et mise en œuvre de béton pour éviter une zone privilégiée pour le dépôt de déchets divers et le raccordement du réseau EP, conformément au Prix Nouveau PN 032 ;
- L'actualisation des quantités prévisionnelles (DQE modifié et annexé).

Par suite des adaptations liées aux prix nouveaux 8,13, 23, 24, 18a, 18b, 19a, 19b, 19c, 19d, 22, 14, 29, 30, 31, 32 et à l'actualisation des quantités réalisées au DQE, le délai contractuel du chantier est prolongé de 1 mois ce qui porte la date contractuelle de fin de travaux au 06 février 2024.

La Commission d'Appel d'Offres s'est réunie le 26 mars 2024 et a émis un avis favorable à la conclusion d'une modification de marché N°1 au marché de travaux – lot 1 Gros œuvre de NGE Fondations mandataire d'un groupement constitué avec Guintoli et NGE Génie Civil.

#### **APRES DELIBERATION**

Le conseil municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés,

**VALIDE** l'avis favorable de la Commission d'Appel d'Offres portant sur la conclusion d'une modification de marché N°1 au marché de travaux – lot 1 Gros œuvre - de NGE Fondations mandataire d'un groupement constitué avec Guintoli et NGE Génie Civil pour un montant de 516287,59 € HT.

**AUTORISE** monsieur le Maire à signer modification de marché N°1 au marché de travaux – lot 1 Gros œuvre - de NGE Fondations mandataire d'un groupement constitué avec Guintoli et NGE Génie Civil pour un montant de 516 287,59 € HT.

**INSCRIT** les crédits sur la ligne budgétaire N° 2181.

**AUTORISE** monsieur le Maire ou un adjoint le représentant à signer tous documents relatifs à cette affaire.

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME

Le 1<sup>er</sup> Adjoint au Maire

Catherine LEFEBVRE



